



Secteur gymnastique artistique / GS concours

A l'attention des:

- Responsables du sport élite GAF des associations cantonales/régionales
- Présidents et chefs techniques des diverses associations cantonales/régionales de gymnastique artistique

Expéditeur

Stéphanie Saxer
Stockenstrasse 27
9249 Algetshausen

Algetshausen, le 29.5.16

Championnats suisses juniors de gymnastique artistique féminine (CSJ-GAF) 2017

Chère Madame, cher Monsieur,

Vous trouverez, ci-joint, le formulaire d'inscription des équipes pour les CSJ GAF qui se dérouleront les 10 et 11 juin 2017 à Utzenstorf (Mehrzweckhalle Utzenstorf, Gotthelfstrasse 25a, 3427 Utzenstorf). Nous vous prions de le renvoyer au plus tard jusqu'au **vendredi 2 juin à 18h.00** à l'adresse suivante :

Stéphanie Saxer - ste_saxer@hotmail.com - Stockenstrasse 27 - 9249 Algetshausen

Les inscriptions faites hors délai ne seront pas prises en compte. Le jour de la compétition, la modification de la composition d'une équipe ne sera possible que moyennant la présentation d'un certificat médical.

Les éventuels désistements pour les CSJ-GAF de Utzenstorf doivent être annoncés sans retard à Stéphanie Saxer.

Les listes de départ seront envoyées aux responsables du sport élite GAF des associations cantonales/régionales ainsi qu'aux Présidents et chefs techniques des associations cantonales/régionales de gymnastique artistique le mardi 30 mai 2017 au plus tard. Elles seront également publiées sur le site de la FSG ainsi que sur celui de l'organisateur aux adresses suivantes :

<http://www.stv-fsg.ch/fr/branches-sportives/gymnastique-artistique/competitions/cs-gaf-juniors/>

<http://www.stv-fsg.ch/de/sportarten/kunstturnen/wettkaempfe/sm-kunstturnen-juniorinnen/>

www.smjkutu17.ch

En cas de désistements, la direction de concours se réserve le droit de modifier les listes de départ jusqu'au jeudi 8 juin 2017. Jusqu'à cette date, les gymnastes de réserve doivent se tenir prêts à concourir. Ces éventuelles modifications ne seront publiées que sur les deux sites indiqués ci-dessus.

La finance d'inscription doit être payée jusqu'au 5. juin 2017. En cas de retard, les associations s'exposent aux sanctions prévues au point 1.13, lettre d) du «Règlement de compétition des championnats suisses de gymnastique artistique». Aucune finance d'inscription ne sera remboursée. En revanche, les gymnastes absentes pourront demander leur prix souvenir auprès de l'organisateur. Les livrets de fête ainsi que la facture de la finance d'inscription seront envoyés aux responsables des sociétés d'ici à la fin du mois de mai.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et nous réjouissons d'ores et déjà de vous rencontrer à l'occasion de cette compétition.

Meilleures salutations

FEDERATION SUISSE DE GYMNASTIQUE

Division sport élite

Stéphanie Saxer
Cheffe de concours

Annexes :

- Horaires (www.smjkutu17.ch)
- Liste des gymnastes qualifiées (voir Email de Martina Lehner)
- Feuille d'inscription des équipes

Copie pour info :

- Brigitte Boss
- Nicolas Gitteau